

grand angle

Le Syctom à l'aube de nouveaux défis / p.4-5

édito Rencontre avec Éric Cesari, élu à la présidence

du Syctom / p.2 actualités La nouvelle gouvernance du syndicat / p.3

grand angle Tour d'horizon des grands projets / p.6-7

syctom



Éric Cesari, président du Syctom

À la suite des dernières élections municipales et territoriales, ayant entraîné le renouvellement des 90 délégués qui assurent la gouvernance du Syctom, le nouveau Comité syndical a élu, le 24 septembre 2020, Éric Cesari à sa présidence. Rencontre.

Vous venez d'être élu à la tête du Syctom. Quel message souhaitez-vous adresser aux collectivités adhérentes et aux équipes du syndicat ?

Je souhaite leur faire part de ma fierté d'avoir été élu à la présidence du Syctom, tant les enjeux environnementaux liés au traitement des déchets me tiennent à cœur. Il en va de l'avenir de la planète et celui des générations futures.

Je suis aussi honoré d'être à la tête de cette institution et je salue le travail accompli par mon prédécesseur, Jacques Gautier. Le Syctom est un opérateur reconnu pour la qualité de son outil industriel et l'expertise de ses équipes.

Enfin, je veux adresser un message d'ouverture aux collectivités adhérentes, avec lesquelles nous devons travailler dans un esprit de collaboration. À l'aube de ce nouveau mandat, je souhaite rencontrer les présidents de territoire pour échanger sur les enjeux que nous devons relever ensemble. De même, les maires des 85 communes du territoire peuvent compter sur mon entière disponibilité pour développer des actions adaptées aux particularités locales.

Quels sont à vos yeux les grands défis que le Syctom va devoir relever au cours de cette mandature ?

Au regard de la complexité de ses missions et des enjeux auxquels nous sommes confrontés, je pense tout d'abord au défi de l'innovation : pour mettre un terme à l'enfouissement, réduire l'incinération et développer la valorisation, il faut poursuivre la modernisation de nos installations.

Cela nous amène à un autre défi, celui de la pédagogie de projet. Il faut approfondir le dialogue avec les parties prenantes pour faire vivre nos installations en milieu urbain et mener des projets acceptés des riverains. Nous devons aussi montrer notre capacité à mener à bien notre mission de service public, dans une démarche de transparence et d'exemplarité environnementale au-delà de la conformité réglementaire.

Enfin, nous sommes face à un défi financier sans précédent. La crise de la Covid-19 s'est traduite par une baisse des déchets collectés et donc des recettes liées à la vente de l'énergie produite et des déchets recyclables. À ces contraintes budgétaires s'ajoutent l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et les conséquences de la chute du cours des matières recyclées. Face à un contexte contraint, l'État doit s'engager pour consolider l'avenir des filières de recyclage avec, par exemple, la création d'une caisse d'amortissement destinée à soutenir leur effort financier.

Ce triple défi est bien sûr lourd à porter seul. La mobilisation doit être collective et dans la continuité du Grand défi.

Je souhaite aussi renforcer la coopération entre le Syctom et les territoires adhérents, notamment par la mise en place de contrats d'objectifs partagés.

Quelles seront vos priorités ?

Dans ce monde en mutation, porté par un mouvement général en faveur du développement durable, notre priorité portera sur la prévention des déchets. Tout d'abord vis-à-vis des industriels, avec lesquels il faut travailler à la promotion de l'éco-conception ; et vis-à-vis des publics, pour les sensibiliser aux enjeux de la réduction et du tri des déchets. J'entends porter une vision ambitieuse de nos missions pour accompagner les changements de comportement, faciliter le geste de tri et favoriser le réemploi. Ce sont des leviers indispensables pour que nous nous engagions collectivement dans la logique de l'économie circulaire.

Bio express

Éric Cesari est adjoint au Maire de Courbevoie et Vice-Président de la Métropole du Grand Paris. Délégué au Syctom depuis 2014, il a également siégé à la Commission Efficience du tri et présidé la Commission RSE.

agenda

Réunion du Comité syndical
Jeudi 11 février 2021

Lieu et horaire à déterminer

NOUVELLE GOUVERNANCE

Renouvellement du Comité syndical

Le 24 septembre 2020, le Comité syndical a porté à la présidence du Syctom, Éric Cesari.

Les 90 délégués représentants des territoires se sont réunis le 9 octobre 2020 pour désigner les 15 Vice-Présidents et 20 autres membres du Bureau.

**Président****Éric CESARI**

Adjoint au Maire de Courbevoie, Conseiller territorial, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Vice-Présidents et membres du Bureau**Colombe BROSSEL**

1^{er} Vice-Présidente, Adjointe à la Maire de Paris

Philippe BOUYSSOU

2^e Vice-Président, Maire d'Ivry-sur-Seine, Conseiller métropolitain

Sabrina SEBAIHI

3^e Vice-Présidente, Adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine

André SANTINI

4^e Vice-Président, Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux, Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Florence CROCHETON-BOYER

5^e Vice-Présidente, Première adjointe au Maire de Saint-Mandé, Conseillère territoriale

Christiane BARODY-WEISS

6^e Vice-Présidente, Maire de Marnes-la-Coquette, Vice-Présidente de Grand Paris Seine Ouest, Conseillère métropolitaine

Karim BOUAMRANE

7^e Vice-Président, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Fouad EL KOURADI

8^e Vice-Président, Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois, Conseiller territorial

Corentin DUPREY

9^e Vice-Président, Adjoint au Maire de Saint-Denis

Zineb ZOUAOU

10^e Vice-Présidente, Adjointe au Maire de Gennevilliers

Florentin LETISSIER

11^e Vice-Président, Adjoint à la Maire de Paris

Richard DELEPIERRE

12^e Vice-Président, Maire du Chesnay-Rocquencourt, Vice-Président de la CA Versailles Grand Parc

Jean-Luc CAEDDU

13^e Vice-Président, Adjoint au Maire de Maisons-Alfort, Conseiller territorial

Jean LAUSSUCQ

14^e Vice-Président, Conseiller de Paris

Paul SIMONDON

15^e Vice-Président, Adjoint à la Maire de Paris

Autres membres du Bureau**Alexis BACHELAY**

Adjoint au Maire de Colombes, Conseiller territorial

Sonia BAKHTI-ALOUT

Adjointe au Maire de Bondy, Conseillère territoriale

Jacqueline BELHOMME

Maire de Malakoff, Vice-Présidente de Vallée Sud Grand Paris, Conseillère métropolitaine

Benoît BLOT

Adjoint au Maire du Plessis-Robinson, Vice-Président de Vallée Sud Grand Paris

Geoffroy BOULARD

Maire du 17^e arr. de Paris, Conseiller métropolitain

Perrine COULTER

Conseillère municipale de Nanterre, Conseillère territoriale

Rachida DATI

Maire du 7^e arr. de Paris, Conseillère métropolitaine

Sophie DESCHIENS

Adjointe à la Maire de Levallois-Perret, Conseillère territoriale

Lamia EL AARAJE

Conseillère de Paris, Conseillère métropolitaine

Laurent LAFON

Sénateur, Conseiller municipal de Vincennes, Conseiller métropolitain

Philippe LAMARCHE

Adjoint au Maire de Montreuil, Conseiller territorial

Patrick LASCOUR

Conseiller municipal de Noisy-le-Sec, Vice-Président d'Est Ensemble

Yvon LEJEUNE

Conseiller municipal de Romainville

Najat MABCHOUR

Adjointe au Maire de Sevran, Conseillère territoriale

Marie-Hélène MAGNE

Adjointe au Maire de Charenton-le-Pont, Vice-Présidente de Paris Est Marne & Bois

Hervé MARSEILLE

Sénateur, Conseiller municipal de Meudon, Conseiller territorial

Odette MENDES

Adjointe au Maire de Drancy, Conseillère territoriale

Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne, Vice-Président Boucle Nord de Seine, Conseiller métropolitain

Raphaëlle PRIMET

Conseillère de Paris

Audrey PULVAR

Adjointe à la Maire de Paris

Représentants de la Ville de Paris**Jean-Noël AQUA**

Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain

Frédéric BADINA-SERPETTE

Conseiller de Paris

Jack-Yves BOHBOT

Conseiller de Paris, Conseiller régional

Grégory CANAL

Conseiller de Paris

Mahor CHICHE

Conseiller de Paris

Jérôme COUMET

Maire du 13^e arr. de Paris, Conseiller métropolitain

François DAGNAUD

Maire du 19^e arr. de Paris, Conseiller métropolitain

Jean-Philippe DAVIAUD

Conseiller de Paris

Nelly GARNIER

Conseillère de Paris

Jean-Philippe GILLET

Conseiller de Paris

Alexis GOVCIYAN

Conseiller de Paris

Boris JAMET-FOURNIER

Conseiller de Paris

Pénélope KOMITES

Adjointe à la Maire de Paris, Conseillère métropolitaine

Johanne KOUASSI

Conseillère de Paris, Conseillère métropolitaine

Annessa LAHOUSSA

Conseillère de Paris

Nathalie LAVILLE

Conseillère de Paris

Béatrice LECOUTURIER

Conseillère de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

Carine PETIT

Maire du 14^e arr. de Paris, Conseillère métropolitaine

Sylvain RAIFAUD

Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain

Jérémy REDLER

Conseiller de Paris

Florian SITBON

Conseiller de Paris

Delphine TERLIZZI

Conseillère de Paris

Léa VASA

Conseillère de Paris

François VAUGLIN

Maire du 11^e arr. de Paris, Conseiller métropolitain

Représentants du T2 Vallée Sud Grand Paris**Françoise MONTSÉNY**

Adjointe au Maire de Châtillon, Conseillère territoriale

Gabriela REIGADA

Adjointe au Maire de Fontenay-aux-Roses, Conseillère territoriale

Représentants du T3 Grand Paris Seine Ouest**Pierre-Christophe BAGUET**

Maire de Boulogne-Billancourt, Président de Grand Paris Seine Ouest, Vice-Président du Conseil départemental, Conseiller métropolitain

Pierre CHEVALIER

Conseiller municipal délégué de Ville d'Avray

Représentants du T4 Paris Ouest La Défense**Éric BERDOATI**

Maire de Saint-Cloud, Vice-Président de Paris Ouest La Défense, Conseiller métropolitain

Jean-Philippe DUMONT

Conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine, Conseiller territorial

Vincent FRANCHI

Adjoint au Maire de Puteaux, Conseiller territorial, Conseiller métropolitain, Conseiller départemental

Représentants du T5 Boucle Nord de Seine**Thierry LE GAC**

Adjoint au Maire d'Asnières-sur-Seine

Patrice PINARD

Adjoint au Maire de Clichy-la-Garenne

Représentants du T6 Plaine Commune**Nidal AKIYAW**

Conseillère municipale de Villetaneuse

Kader CHIBANE

Conseiller municipal de Saint-Denis

Abdelfattah MESSOUSSI

Adjoint au Maire de Stains

Christian PERNOT

Adjoint au Maire de Pierrefitte-sur-Seine

Représentants du T7 Paris Terres d'Envol**Lino FERREIRA**

Conseiller municipal du Tremblay-en-France, Conseiller territorial

Représentants du T8 Est Ensemble**Nadège ABOMANGOLI**

Conseillère municipale de Pantin, Conseillère territoriale

Daouda GORY

Conseiller municipal de Romainville

Représentants du T9 Grand Paris Grand Est**Michèle CLAVEAU**

Adjointe au Maire de Noisy-le-Grand, Conseillère territoriale

Jean-Paul FAUCONNET

Maire de Rosny-sous-Bois, Vice-Président de Grand Paris Grand Est

Jean-Michel GENESTIER

Maire du Raincy, Vice-Président de Grand Paris Grand Est

Ludovic TORO

Maire de Coubron, Vice-Président de Grand Paris Grand Est

Représentants du T10 Paris Est Marne & Bois**Michel BUDAKCI**

Adjoint au Maire de Saint-Maurice

Virginie TOLLARD

Adjointe au Maire de Joinville-le-Pont, Vice-Présidente de Paris Est Marne & Bois

Représentants du T12 Grand Only Seine Bièvre**Khaled BEN-MOHAMED**

Adjoint au Maire de Vitry-sur-Seine

Sidi CHIAKH

Conseiller municipal du Kremlin-Bicêtre

Nadine HERRATI

Adjointe à la Maire de Gentilly

Julien JABOUIN

Adjoint au Maire de Cachan

Mostefa SOFI

Adjoint au Maire de Villejuif

Cécile SPANO

Adjointe au Maire de Valenton

Représentants de la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc**Philippe PAIN**

Conseiller municipal de Versailles, Conseiller communautaire

Pascal THEVENOT

Maire de Vélizy-Villacoublay, Vice-Président de la CA Versailles Grand Parc



Face aux enjeux de la gestion des déchets, l'engagement des territoires et la sensibilisation des citoyens, par des actions de terrain, sont plus que jamais nécessaires.

Le Syctom face à des enjeux historiques

Au plus fort de la crise liée à la Covid-19, le Syctom a fait la preuve de son efficacité. Confirmant ainsi le rôle indispensable du service public de traitement des déchets. Et maintenant ? Contraintes financières et transition écologique mettent au défi notre organisation de la gestion des déchets. À l'aube d'une nouvelle ère, le Syctom invite tous les acteurs de son territoire à se mobiliser ensemble, en bonne intelligence.

S'il n'a pas fallu attendre 2020 pour prendre la mesure de l'importance de la gestion des déchets dans notre société, force est de constater que la pandémie de Covid-19 a souligné la mission irremplaçable de ce service public. Lors de cette crise, le Syctom a fait preuve d'une double capacité d'anticipation et de réactivité. Armé d'une expérience de plus de 30 ans, il a su, grâce à des installations performantes et une relation de confiance avec ses partenaires territoriaux, garantir la qualité et la continuité de la gestion des déchets au bénéfice de plus de 6 millions de Franciliens. Les trois centres de valorisation énergétique, à Saint-Ouen-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Ivry/Paris XIII, ainsi que le centre de transfert à Romainville ont continué de fonctionner en toute sécurité pendant la période de confinement. Cette efficacité, qui valide les choix faits ces dernières années en faveur de la modernisation des équipements, a permis d'éviter une aggravation de la situation sanitaire, sur un territoire soumis à une pression particulièrement forte.

Inquiétudes économiques

Cependant, « la robustesse de notre système se trouve aujourd'hui mise à rude épreuve par un contexte exceptionnel et inattendu qui va entraîner des transformations structurelles à long terme », précise Martial Lorenzo, directeur général des services du Syctom.

Les grèves contre la réforme des retraites, qui ont conduit les exploitants à interrompre le fonctionnement des 3 centres de valorisation énergétique fin 2019 et début 2020, puis la crise sanitaire, ont entraîné un coût considérable pour le Syctom. Baisse des tonnages traités et réduction des volumes de vapeur vendue à la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) ont provoqué une forte diminution des recettes face à des frais fixes constants (voir infographie ci-dessous). D'un montant global de plus de 28 millions d'euros, la facture est d'autant plus lourde à assumer qu'elle intervient dans un cadre financier déjà très contraint : l'augmentation de la composante « Déchets » de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), inscrite dans la loi de finances pour 2020, va en effet alourdir les dépenses du Syctom, tandis que la chute du cours des matières recyclées aura des conséquences sur ses recettes.

De nouvelles relations avec les territoires

En plus de ces incertitudes économiques, le Syctom doit composer avec de nouvelles contraintes réglementaires (voir encadré, p5). Dictées par le changement climatique et la raréfaction des ressources, elles exigent de repenser le modèle de gestion des déchets.

Engagé dans la voie de l'économie circulaire et de la transition énergétique, le Syctom souhaite mettre fin à l'enfouissement

COÛTS ENGENDRÉS PAR LES CRISES EN 2020 : 28,2 M€



14,2 M€ Coût lié aux grèves

- 7,6 M€ de dépenses pour trouver des solutions de remplacement pour le traitement des déchets
- 6,6 M€ de manque à gagner principalement lié à l'arrêt de la vente de vapeur à la CPCU

+

9 M€ Coût lié au ralentissement de l'activité et la baisse des ventes de produits issus du traitement

+

5 M€ Coût lié à la chute des cours des matières recyclées



d'ici 2025. Pour y parvenir, il met notamment en balles, depuis juin 2020, les ordures ménagères à Claye-Souilly de manière à réguler et planifier au mieux le fonctionnement des centres. Il cherche aussi à contribuer fortement à la réduction du volume des déchets produits sur son territoire, à hauteur de 450 000 tonnes par an. Il mène ainsi des actions ambitieuses pour développer l'éco-conception, promouvoir le réemploi, améliorer le tri et le recyclage, en partenariat avec ses collectivités adhérentes. « Dans ce contexte, nous souhaitons aujourd'hui que cette implication repose sur une nouvelle relation contractuelle entre le Syctom et les territoires, indique Martial Lorenzo. Dans la continuité du Grand défi, qui a prouvé depuis 2019 qu'il fallait agir ensemble, nous voulons rendre plus efficace notre capacité collective à faire progresser les bons comportements, ceux qui permettront de réduire les gisements de déchets et feront progresser le tri ».

Des contrats d'objectifs

À l'étude, des contrats d'objectifs permettraient d'évaluer la capacité de chaque territoire à mettre en œuvre des dispositifs en faveur de la prévention des déchets, tout en prenant en compte les spécificités de chacun. « Il s'agirait d'adapter les aides octroyées par le Syctom en fonction non pas seulement des résultats obtenus, mais bien des efforts fournis », précise le directeur général des services. Face aux enjeux de la transition écologique, dans le respect des trajectoires financières fixées, le Syctom est déterminé à jouer le rôle de chef de file et de coordinateur que lui ont confié l'État et la Région Île-de-France, dans le cadre du schéma de coordination prévention-collecte-traitement des déchets. Il compte pour cela sur l'implication de tous les acteurs, institutionnels, professionnels du secteur et particuliers.

LES ÉCHÉANCES RÉGLEMENTAIRES

Votée en janvier 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) fixe plusieurs objectifs, en complément de la réglementation européenne.



En 2027
10%

de réemploi



En 2035
65%

de déchets réutilisés ou recyclés en 2035



D'ici 2024
100%

Généralisation du tri à la source des biodéchets



En 2025
77%

Objectif de collecte pour le recyclage des bouteilles en plastique



En 2029
90%



D'ici 2030
-50%

de réduction du nombre de bouteilles en plastique à usage unique



D'ici 2040
0

Atteindre le zéro plastique à usage unique

Tour d'horizon des grands projets

La dynamique collective, un levier-clé pour prévenir les déchets

En matière de service public, l'efficacité passe souvent par l'action concertée. C'est elle qui a prévalu à la construction du Grand défi initié en 2019 par le Sycotom, dont de nouveaux outils sont en passe d'être créés. Tels ces contrats d'objectifs dont la vocation est d'associer largement à l'effort nécessaire de réduction des déchets et d'amélioration du tri.

Vers plus d'efficacité

Pourquoi modifier la nature des relations entre les acteurs ? « L'accompagnement proposé aux collectivités territoriales depuis 2015 à travers son plan d'accompagnement a consolidé une dynamique,

explique Marie-Pierre Martinet, directrice générale adjointe Mobilisation, Publics et Territoires, *mais les résultats en termes d'évolution des flux sur le territoire sont en deçà des attentes au regard de l'effort financier consenti de 26,7 M€ entre 2015 et 2019.* »

Sur la base de ce constat et dans le contexte actuel, les contrats d'objectifs proposés actionneront de nouveaux leviers pour que l'éducation, la prévention, la sensibilisation aient un meilleur impact sur les changements de comportement. « Nous identifierons avec chacun des territoires les objectifs à atteindre, l'expertise technique que le Sycotom peut leur apporter et les modalités à mettre en place pour soutenir au mieux chaque collectivité », développe Marie-Pierre Martinet.

Concrétiser l'engagement des territoires

Axés sur le « sur-mesure » et tenant compte des spécificités locales, ces contrats d'objectifs permettront de concrétiser l'engagement des territoires avec des résultats attendus et un calendrier défini, assorti d'une mobilisation active de l'ensemble des parties prenantes. « La mission de coordination assurée par le Sycotom permettra de veiller à la cohérence des actions menées sur tout le territoire », souligne Marie-Pierre Martinet.

Pour que toutes contribuent, à leur échelle et grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs, à une réduction à la source de la production de déchets et à une amélioration du tri. Une ambition pleinement dans la logique de l'économie circulaire.



DESIGN ZERO DECHET CONCOURS 2021

Le concours DZD au service de la réduction du volume de déchets

Pour sa 9^e édition, parrainée par le designer Mathieu Lehanneur et lancée le 16 septembre à la Cité fertile, à Pantin, le concours Design Zéro Déchet (DZD) 2021 s'intéresse au vrac.

Les étudiants et jeunes diplômés d'écoles de design qui y participeront auront pour mission de trouver des solutions pour passer « du pack au vrac » : réinvention des espaces de distribution, des pratiques de consommation et des modalités d'information sur les produits achetés... c'est un beau challenge à relever pour les participants !

Action de prévention lancée par le Sycotom en 2012, ce concours choisit chaque année un thème axé sur la réduction à la source de la production de déchets. Consacrée à la lutte contre le gaspillage dans la restauration commerciale, l'édition 2020 a recueilli 156 projets. Le lauréat, Eliott Pananceau, a imaginé une Cabane de nature à simplifier les dons d'invendus des grossistes. Chaque année, quatre projets sont récompensés et accompagnés pour être concrétisés.

Designzerodechet.fr



Moderniser, rénover, intégrer : le point sur les chantiers structurants du Syctom

À Ivry/Paris XIII, le chantier bat son plein



Le chantier impressionnant qui est en passe de transformer le centre vieillissant à Ivry/Paris XIII en un équipement de pointe a repris fin avril après un ralentissement de deux mois, lié à la crise sanitaire. En cours de construction, la nouvelle unité de valorisation énergétique devrait être opérationnelle en 2023. Conformément aux engagements du Syctom en faveur de la réduction des déchets, elle traitera par incinération 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an, soit 50 % de moins que l'installation actuelle. Elle répondra, en outre, à des objectifs exigeants en termes de rejets atmosphériques, d'odeurs, de bruits et d'intégration urbaine.

Reprise des travaux à Nanterre

La modernisation du centre de tri à Nanterre a, elle aussi, repris après quelques semaines d'interruption due à la crise sanitaire. Les travaux menés - en vue d'augmenter les capacités de tri du site et de les adapter à l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques et métalliques - devraient s'achever début 2021.

À Saint-Ouen-sur-Seine, la mue de l'Étoile Verte se poursuit

Construit en 1990 dans une zone industrielle, le centre de valorisation énergétique des déchets situé à Saint-Ouen-sur-Seine se trouve aujourd'hui au cœur du nouvel éco-quartier des Docks. Baptisé l'Étoile Verte, il fait l'objet d'importants travaux de requalification architecturale et paysagère, et d'amélioration du système de traitement des fumées. L'installation bénéficiera aussi d'un dispositif innovant d'identification et de mesure en continu des sources d'odeurs. Interrompus pendant la crise sanitaire pour maintenir au plus haut les capacités de traitement du site, les travaux d'intégration urbaine ont pu reprendre, dans le respect des règles de sécurité. Ils s'achèveront à l'horizon 2024.

Report provisoire de la modernisation du centre de tri à Romainville/Bobigny

Le comité syndical du Syctom a décidé, le 6 janvier 2020, de différer l'attribution du marché de reconstruction du centre de prétraitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny, compte tenu des coûts d'investissement et de fonctionnement, face aux contraintes financières actuelles. Depuis, des réflexions sont en cours pour dessiner les contours d'un projet optimisé et tout autant capable de répondre aux besoins du territoire (rénovation du centre de transfert des ordures ménagères, augmentation des capacités du centre de tri, solution de traitement pour les déchets alimentaires et intégration urbaine de qualité).

L'innovation au service de la valorisation

La valorisation énergétique des déchets organiques est au cœur de plusieurs programmes d'innovation, soutenus par le Syctom.

C'est ainsi que le syndicat assure avec le SIGEIF la maîtrise d'ouvrage d'un projet de construction d'une unité de biométhanisation au Port de Gennevilliers. Le principe : produire du biogaz à partir du gisement de matière organique contenue dans les déchets alimentaires (dont la collecte progresse) pour l'injecter dans le réseau de GRDF. L'attribution d'un contrat de concession pour la conception, la construction et l'exploitation de cette unité, pendant quinze ans, devrait avoir lieu à l'automne 2021.

Le projet Cométhéa - qui réunit le Syctom et le SIAAP - s'appuie lui aussi sur la valorisation du potentiel énergétique de la matière organique contenue, d'une part dans la fraction organique résiduelle (FOR) des ordures ménagères, d'autre part dans les boues et graisses d'épuration provenant du traitement des eaux usées, ainsi que dans le fumier équin. À l'issue de la phase actuelle de R&D, le projet prévoit la construction et l'exploitation d'une unité pilote avant de déboucher, éventuellement, sur la mise en service d'une unité industrielle.

Le Syctom étudie, également, la possibilité de s'engager dans la promotion de la filière hydrogène (H₂) comme carburant du futur, notamment pour verdir le mix énergétique utilisé pour le transport des déchets par voie d'eau. Cette solution aurait pour avantage de réduire les émissions de CO₂ et de particules fines. La faisabilité

du projet est à l'étude, dans le cadre de l'appel à projet européen H2SHIPS.

Enfin, sur le site à Saint-Ouen-sur-Seine, grâce à des recherches menées avec plusieurs universités, dont celle d'Almeria en Espagne, un processus de captation du CO₂ contenu dans les fumées d'incinération est à l'étude. L'idée est d'utiliser le gaz carbonique ainsi récupéré pour cultiver des micro-algues qui seront ensuite transformées en biomatériaux.



Le projet H2SHIPS expérimente l'hydrogène comme carburant alternatif dans le transport fluvial.

“Être ou ne pas être dans le bac de tri...”

... ce n'est plus la question.

**Aujourd'hui,
TOUS les emballages*
& papiers se trient.**

Même les boîtes à œufs (pour faire les Hamlets).

*Les emballages en verre sont à déposer
dans les bacs ou conteneurs spécifiques.

Le tri s'est simplifié !

Depuis janvier 2020, sur le territoire du Sycotm, tous les emballages et papiers se trient. Davantage de déchets sont ainsi recyclés et transformés en nouveaux objets.

Pour sensibiliser le public au tri, devenu plus facile, le Sycotm a mené une large campagne de presse. Pour une plus large diffusion auprès des habitants, il met à disposition des collectivités un kit de communication comprenant un texte de présentation et divers visuels.

Plus d'informations sur www.sycotm-paris.fr,
rubrique Actualités
ou par mail :
communication@sycotm-paris.fr



Retrouvez toutes les informations
du Sycotm sur le site
www.sycotm-paris.fr



sycotm

l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

sycotmag est une publication du Sycotm, l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - www.sycotm-paris.fr

Directeur de la publication : Éric Cesari • Rédacteur en chef : Martial Lorenzo • Directrice
de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Solène Patron • Crédits photos :
© Sycotm / Fabien Dechavanes ; Mathieu Génon ; Bertrand Guigou ; Didier Raux © Franck Badaire ;
© EnergieDienst ; © Shutterstock • Conception, réalisation : stratéact' Rédaction : Isabelle Friedmann •
Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier 100% Recyclé - ISSN 1769-8782

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zéro
GASPILLAGE